

XIII
BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1913

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1913 s'élève à fr. 31,128,207 »
 Les crédits alloués pour 1912 montent à 30,541,746 »

AUGMENTATION. fr. 586,461 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

A. — Dépenses ordinaires:

Exercice 1913 :

Agriculture . fr. 12,495,907 »
 Travaux publics . 17,154,300 »
 _____ 29,650,207 »

Exercice 1912 :

Agriculture . fr. 12,383,314 »
 Travaux publics . 16,509,432 »
 _____ 28,892,746 »

AUGMENTATION. fr. 757,461 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1913 :

Agriculture . fr. 83,000 »
 Travaux publics . 1,395,000 »
 _____ 1,478,000 »

Exercice 1912 :

Agriculture . fr. 89,500 »
 Travaux publics . 1,559,500 »
 _____ 1,649,000 »

DIMINUTION. 171,000 »

Soit en plus pour l'exercice 1913 fr. 586,461 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE.

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — <i>Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service, etc.</i>	$\left\{ \begin{array}{l} a. \text{ Agriculture . fr.} \\ b. \text{ Travaux publics.} \end{array} \right.$	340,000 »	»
		620,200 »	»
Crédit demandé pour 1913		930,200 »	»
— alloué pour 1912.	$\left\{ \begin{array}{l} a. 291,050 » \\ b. 591,800 » \end{array} \right.$	882,850 »	»
		<u>47,350 »</u>	»
	AUGMENTATION.	47,350 »	»

Cette augmentation se décompose comme suit :

A. — AGRICULTURE.

1^o Transfert de l'article 26 d'une somme de 6,167 francs représentant les traitements de deux agents du bureau des renseignements agricoles ;

2^o Transfert de l'article 32 d'une somme de 2,800 francs représentant le traitement d'un commis des Eaux et Forêts qui passe à l'administration centrale ;

3^o Transfert de l'article 33 d'une somme de 2,200 francs représentant le traitement d'un commis du service des recherches et consultations en matière forestière qui passe à l'administration centrale ;

4^o Majoration du crédit d'une somme de 7,783 francs destinée à accorder les promotions et augmentations de traitement réglementaires et à nommer un nouvel agent.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

B. — TRAVAUX PUBLICS.

1° Pour mettre le crédit à la hauteur des besoins résultant des nouveaux barèmes de traitement ;

2° Pour servir aux extensions de personnel nécessitées par les besoins du service, ainsi qu'à l'octroi des augmentations de traitement et promotions réglementaires.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 8. — *Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'Etat : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Matériel.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	206,800	»
— alloué pour 1912		195,300	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	11,500	»

Cette augmentation est destinée à faire face à l'extension prise par le service d'inspection et à accorder les augmentations de traitement réglementaires au personnel.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité ; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine ; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	3,050,000	»
— alloué pour 1912		3,000,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	50,000	»

se décomposant ainsi qu'il suit :

Litt. *i* des développements : Amélioration des races bovine et chevaline. Augmentation des primes allouées dans les différentes catégories de concours 30,000 »

Litt. *k* : Subsidés aux sociétés et syndicats d'élevage ; organisation de concours spéciaux, en 1913, entre races bovine et chevaline 20,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12. — *Conseil supérieur de l'agriculture ; traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres : subsides. — Concours, expositions ou congrès agricoles ; subsides et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	344,000	»
— alloué pour 1912.		314,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	30,000	»

Cette augmentation est demandée pour pouvoir continuer à subsidier, d'après les règles en vigueur, les associations agricoles dont le nombre et l'importance ne cessent de s'accroître.

Enseignement vétérinaire.

ART. 13. — *Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	145,000	»
— alloué pour 1912.		140,970	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,030	»

nécessaire pour permettre d'accorder les augmentations de traitement réglementaires.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 16. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture de l'État, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	60,400	»
— alloué pour 1912		66,400	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	6,000	»

Cette somme était destinée à payer le loyer de la propriété occupée par l'École d'agriculture de Huy, propriété acquise par l'État.

ART. 18. — *Conférences agricoles : traitements du personnel, indemnités, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire ; subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1913.	fr.	350,150	»
— alloué pour 1912.		345,150	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

Cette somme est nécessaire pour donner plus d'extension à l'enseignement professionnel dont les cours sont suivis par des fils de cultivateurs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

OFFICE RURAL ET LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 19. — *Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture; frais d'études. Traitements d'activité et de disponibilité. Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	89,000	»
— alloué pour 1912		74,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	15,000	»

Cette augmentation de crédit se décompose comme suit :

1° 6,000 francs (au litt. a), pour subsidier les œuvres du Coin de terre, dont le nombre augmente chaque année, pour couvrir les frais résultant de l'extension des expériences culturales et pour payer les frais d'études de la Commission instituée pour la mise en valeur des terrains incultes;

2° 9,000 francs (au litt. c), pour couvrir les frais de recherches entreprises par la Commission d'aviculture, ainsi que les frais qu'entraîneront les recherches proposées par la Commission pour la cherté des vivres et aussi les frais occasionnés par la publication des « Avis aux cultivateurs ».

ART. 20. — *Institut international d'agriculture: frais de participation de la Belgique; traitement du délégué au Comité permanent; indemnité de résidence. Divers.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	19,500	»
— alloué pour 1912		17,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

Cette somme permettra d'accorder au représentant de la Belgique à Rome l'augmentation de traitement résultant du nouveau barème applicable aux agents de l'administration centrale.

ART. 21. — *Recensement agricole.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	88,000	»
— alloué pour 1912		248,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	160,000	»

Cette diminution provient de la suppression de la charge temporaire inscrite au Budget de 1912 pour le recensement général agricole.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 22. — *Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	50,400	»
— alloué pour 1912.		47,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

destinée à accorder les augmentations de traitement réglementaires et à nommer un assistant.

ART. 23. — *Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	89,220	»
— alloué pour 1912.		78,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	11,220	»

Cette augmentation est destinée à couvrir les frais de chauffage des serres, très élevés par suite de la hausse du prix du charbon, à permettre le développement normal des divers services scientifiques et aussi à assurer la publication du *Bulletin du Jardin botanique*.

ART. 24 (nouveau). — *Station agronomique de l'État et laboratoires d'analyses de l'État. — Station laitière. — Personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités.*

Crédit demandé : 210,500 francs.

ART. 25 (nouveau). — *Station agronomique de l'État et laboratoires d'analyses de l'État : dépenses de matériel, salaires, etc. — Commission consultative des laboratoires d'analyses de l'État. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais. — Station laitière.*

Crédit demandé : 113,369 francs.

Les articles 24 et 25 proviennent de la division de l'article 24 (ancien).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Crédits demandés pour 1913 :

ART. 24.	fr.	210,500	»
— 25.		413,369	»
		<hr/>	
ENSEMBLE.	fr.	323,869	»
Crédit alloué pour 1912.		317,369	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	6,500	»

se rapportant à l'article 24 et nécessaire pour permettre de nommer un assistant au service entomologique et de désigner des assistants temporaires à la station de chimie et de physique agricoles.

CHAPITRE V.

OFFICE HORTICOLE.

ART. 26 (25 ancien). — *Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'horticulture; frais d'études. — Bureau officiel de renseignements commerciaux (annexe du Département de l'Agriculture) : frais d'études, matériel.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	84,633	»
— alloué pour 1912.		70,100	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	14,533	»

Le crédit est diminué d'une somme de 6,467 francs, représentant le traitement de deux agents du Bureau officiel de renseignements commerciaux, transférés à l'administration centrale.

Les augmentations suivantes sont proposées :

1° 15,000 francs pour faire face aux dépenses à résulter de l'organisation du service phytopathologique;

2° 2,700 francs pour accorder les augmentations de traitement réglementaires au personnel de l'inspection de l'horticulture.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 31 (30 ancien). — *Conseil supérieur de l'horticulture; associations horticoles : subsides. — Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	47,000	»
— alloué pour 1912.		35,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	12,000	»

Cette somme sera affectée aux encouragements à accorder aux associations horticoles, dont le nombre ne cesse de s'accroître.

CHAPITRE VI.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 32 (31 ancien). — *Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	937,710	»
— alloué pour 1912.		873,050	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	64,660	»

Cette augmentation comprend :

1° Une somme de 4,000 francs pour la création de quatre nouveaux triages forestiers, dont deux en Campine, un dans les hautes fagnes de l'Hertogenwald et un dans la forêt de Soignes. Les trois premiers sont nécessités par l'importance des boisements effectués au cours de ces dernières années et le quatrième par la remise, par l'administration des Ponts et Chaussées, de cent hectares de la forêt de Soignes, situés à gauche de la ligne du tram de Bruxelles à Tervueren, et d'une partie du parc de Tervueren;

2° Une somme de 4,760 francs destinée à indemniser certains préposés forestiers ayant plus de trois enfants âgés de moins de 14 ans;

3° Une somme de 3,500 francs pour le paiement des formulaires imprimés utilisés par le service provincial;

4° Une somme de 8,200 francs pour permettre d'accorder les promotions réglementaires aux gardes et aux brigadiers forestiers;

5° Une somme de 47,000 francs pour l'amélioration de la situation du personnel inférieur (brigadiers et gardes) des Eaux et Forêts.

Par contre, le crédit est diminué d'une somme de 2,800 francs transférée à l'article 2; cette somme représente le traitement d'un commis à rattacher à l'administration centrale.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 33 (32 ancien). — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	51,700	»
— alloué pour 1912.		53,900	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	2,200	»

Cette diminution résulte d'un transfert à l'article 2, pour le paiement du traitement d'un commis du bureau de recherches qui doit être rattaché à l'administration centrale.

CHAPITRE VII.**VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.**

ART. 40 (39 ancien). — *Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires techniques du service de la voirie communale et du personnel du service de l'hydraulique agricole, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	116,050	»
— alloué pour 1912.		109,050	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	7,000	»

Cette somme permettra d'accorder les augmentations de traitement réglementaires, d'allouer la même rémunération aux commissaires-voyers de toutes les provinces et de nommer, à titre d'essai, un nouvel agent dans le service de l'hydraulique agricole.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.**CHAPITRE IX.****SERVICES DIVERS.****Agriculture.**

ART. 45 (nouveau). — *Congrès agricole, horticole et vétérinaire.*

Crédit demandé : 29,000 francs.

Cette somme permettra de favoriser l'organisation des congrès agricole, horticole et vétérinaire qui se tiendront à l'occasion de l'Exposition universelle de Gand, en 1913.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Office rural.

ART. 46 (ancien). — *Station agronomique de l'État.*

Crédit demandé : 4,000 francs.

Ce crédit est destiné à payer les frais d'ameublement et d'outillage d'un nouveau local destiné au service phytopathologique de l'État à Gembloux.

Office horticole.

ART. 47 (nouveau). — *Floralies gantoises. Subside.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Ce crédit doit servir à venir en aide à la société organisatrice des Floralies gantoises qui auront lieu en 1913; ces floralies se tiennent de cinq en cinq années.

TABLEAU B.

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS.

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 4^{es}. — *Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	33,000	»
— alloué pour 1912.		30,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

pour l'abonnement d'un avocat à Auvers, nommé à raison du développement sans cesse croissant des affaires litigieuses dans cette province.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 2. — *Frais de route et de séjour, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	17,000	»
— alloué pour 1912		12,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

demandée pour mettre le crédit en rapport avec les nécessités constatées.

CHAPITRE II.

ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.

Affaires générales.

ART. 4. — *Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	60,000	»
— alloué pour 1912		85,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	25,000	»

La charge temporaire de 35,000 francs qui était prévue à cet article pour 1912 n'a plus de raison d'être pour l'exercice 1913.

Toutefois, le crédit ne peut être réduit que de 25,000 francs par suite des augmentations résultant des frais d'impression des cahiers des charges dans les deux langues, de confection de plans d'études et d'adjudication, d'achats d'instruments graphiques et de mission spéciale en Turquie.

Routes et Bâtiments civils.

ART. 6. — *Routes : entretien, amélioration, redressement. — Plantations des routes : établissement et entretien. — Parcs publics, squares et pistes cyclables : établissement et entretien. — Frais d'expertise. — Subsidés.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	7,420,000	»
— alloué en 1912		7,000,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	420,000	»

ART. 7 (ancien). — *Plantations nouvelles; frais d'expertise.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	»	»
— alloué pour 1912		85,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	85,000	»

On propose de réunir à l'article 6, pour cause d'analogie, les dépenses

NOTE PRÉLIMINAIRE.

relatives aux plantations nouvelles, qui figuraient pour une somme de 85,000 francs à l'article 7 du Budget de 1912. Par contre, il y a lieu de distraire de l'article 6 les dépenses relatives au service des ustensiles de locomotion à l'usage des agents de l'administration : elles font l'objet de l'article 7 nouveau, dont le montant est de 165,000 francs.

Le crédit réellement affecté aux travaux d'entretien, d'amélioration, etc., de la grande voirie et de ses dépendances se trouve ainsi augmenté, en fin de compte, de 500,000 francs, augmentation nécessitée notamment par l'extension du réseau.

ART. 7 (nouveau). — *Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de service.*

Crédit demandé : 165,000 francs.

Ce crédit est affecté aux dépenses d'achat, de réparation, d'entretien et de manutention des ustensiles de locomotion utilisés par les agents pour la surveillance des routes, des voies navigables, etc., et des travaux qui s'y rapportent.

ART. 8. — *Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations ; achat d'objets mobiliers ; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles, etc. (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire.)*

La charge temporaire de 200,000 francs est maintenue en prévision des travaux extraordinaires à exécuter à certains édifices désignés dans le libellé.

Personnel des Ponts et Chaussées et des Bâtiments civils.

ART. 12. — *Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées : traitements, frais de bureau et de déplacement. — Jurys d'examen : frais divers.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	4,764,600	»
— alloué pour 1912		4,704,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	60,000	»

Il s'agit de faire face aux charges résultant de la nomination, en 1913, de nouveaux ingénieurs et conducteurs, ainsi que de l'avancement à accorder aux fonctionnaires qui arriveront en ordre utile pour obtenir une amélioration de position.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées ; hydrographes ; architectes : traitements, salaires, indemnités, frais de déplacement. — Gardiens de monuments : frais d'habillement. — Frais de concours et d'examens.*

Crédit demandé pour 1913 fr.	2,328,200 »
— alloué pour 1912	2,228,332 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	99,868 »

L'augmentation de la dépense résulte de la mise en service du canal du Centre sur toute sa longueur, en 1913 ; de la création d'une quatrième région au service spécial de l'électricité ; du renouvellement des coiffures du personnel des voies navigables ; enfin, de l'avancement à accorder aux fonctionnaires et agents qui arriveront en ordre utile pour obtenir en 1913 une amélioration de situation.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE IV.

SERVICES DIVERS.

Administration des Ponts et Chaussées.

ART. 19 (ancien). — *Palais de Justice de Gand. Appropriation et transformation.*

Crédit demandé : 160,000 francs.

Ce crédit est sollicité en vue de poursuivre les travaux en 1913.

ART. 20 (ancien). — *Hôtel du Gouvernement provincial, à Anvers. Agrandissement.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Ce crédit est nécessaire en vue de poursuivre l'acquisition de certains immeubles et d'entamer les travaux de construction de bureaux, de la salle des fêtes et d'une partie de la salle des séances du Conseil provincial.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 21 (23 ancien). — *Hôtel du Gouvernement provincial, à Hasselt. Travaux de parachèvement.*

Crédit demandé : 75,000 francs.

Report du crédit de 1912, lequel ne sera probablement utilisé que jusqu'à concurrence de 11,000 francs.

ART. 22 (25 ancien). — *Protection des bâtiments de l'Etat contre l'incendie.*

Crédit demandé : 250,000 francs.

Ce crédit permettra de continuer la réalisation des mesures préconisées par la Commission d'incendie instituée par l'arrêté ministériel du 14 septembre 1910.

ART. 23 (nouveau). — *Canal de Liège à Maestricht. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 25,000 francs.

Cette somme est destinée à l'amélioration du chemin de halage.

ART. 24 (28 ancien). — *Haine. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Ce crédit est destiné à la continuation des travaux d'amélioration, tels que revêtements de talus, élargissements et rectifications.

ART. 25 (29 ancien). — *Petite Nèthe canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 15,000 francs.

Au moyen de cette somme, on pourra faire face à la dépense à résulter notamment de la consolidation de digues et de dévasements extraordinaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 26 (30 ancien). — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*
Entretien extraordinaire et amélioration.

Crédit demandé : 30,000 francs.

Ce crédit est destiné principalement à l'amélioration des chemins de halage et à la consolidation de berges affouillées.

ART. 27 (31 ancien). — *Canal de Turnhout à Anvers.*
Entretien extraordinaire et amélioration.

Crédit demandé : 35,000 francs.

Cette somme permettra notamment de couvrir les dépenses à résulter des travaux de défense des talus du canal et de l'agrandissement de la cunette en aval de l'écluse n° 10.

ART. 28 (nouveau). — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*
Entretien extraordinaire et amélioration.

Crédit demandé : 20,000 francs.

Ce crédit est destiné principalement à la reconstruction du pont-levis de Loozen.

ART. 29 (nouveau). — *Canal de Mons à Condé.*
Entretien extraordinaire et amélioration.

Crédit demandé : 30,000 francs.

Cette somme permettra notamment de faire face à la dépense à résulter de la construction d'un pont fixe sur l'écluse de Saint-Ghislain.

ART. 30 (nouveau). — *Canal de Loo. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 35,000 francs.

Au moyen de ce crédit, on pourra faire face, notamment, à la reconstruction du pont-levis et à l'allongement de l'écluse de la Fintelle.

NOTE PRELIMINAIRE.

ART. 31 (32 ancien). — *Meuse. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 105,000 francs.

Cette somme est destinée notamment à couvrir la dépense à résulter de l'amélioration des chemins de halage et des chenaux navigables.

ART. 32 (33 ancien). — *Sambre canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Ce crédit permettra notamment d'exécuter les travaux d'amélioration des chemins de halage et des chenaux navigables ainsi que ceux de défense des berges.

ART. 33 (34 ancien). — *Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration.*

Crédit demandé : 35,000 francs.

Ce crédit forme la suite de ceux portés aux Budgets antérieurs en vue de l'amélioration du logement des agents des voies navigables.

ART. 34 (35 ancien). — *Ports et côte. Entretien extraordinaire et amélioration.*

Crédit demandé : 250,000 francs,

nécessaire notamment pour poursuivre les travaux de reconstruction de la superstructure de l'estacade ouest du port d'Ostende, de renouvellement de jetées et de défense de la côte.

ART. 35 (36 ancien). — *Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Termonde.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Le crédit sollicité est nécessaire pour assurer le fonctionnement des commissions en 1912.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1913 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-neuf millions six cent cinquante mille deux cent sept francs. . . . fr. 29,650,207 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million quatre cent septante-huit mille francs. . . . 1,478,000 »

Soit ensemble à la somme de trente et un millions cent vingt-huit mille deux cent sept francs. . . . fr. 31,128,207 »

conformément aux tableaux A et B ci-annexés.

Donné à Ciergnon, le 10 octobre 1912.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics,

A. VAN DE VYVERE.

Le Ministre des Finances,

M. LEVIE.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op de voordracht van Onze Ministers van Landbouw en Openbare Werken en van Financiën, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw en Openbare Werken voor het dienstjaar 1913 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van negen en twintig miljoen zes honderd vijftig duizend twee honderd zeven frank fr. 29,650,207 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van één millioen vier honderd acht en zeventig duizend frank. 1,478,000 »

Te zamen op de som van een en dertig millioen honderd acht en twintig duizend twee honderd zeven frank fr. 31,128,207 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabels A en B.

Gegeven te Ciergnon, den 10ⁿ October 1912.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw en Openbare Werken,

De Minister van Financiën.

(20)

TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1913)

Tableau A.

SERVICES DE L'AGRICULTURE (EXERCICE 1913).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 .	900,500 .
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des agents de province détachés à l'administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité. { a Agriculture fr. 510,000 » { b Travaux publics 620,200 »	950,200 .	
3	Matériel	28,800 .	
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	7,500 .	
5	Honoraires des avocats du Département	3,000 .	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Premier terme des pensions. (<i>Crédit non limitatif</i>)	4,800 .	7,700 .
7	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	2,900 .	

Tabel A.

DIENSTEN VAN LANDBOUW (DIENSTJAAR 1913.)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 »	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden — Jaarwedden der beambten uit de provinciën naar het middenbestuur verzonden — Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid.	a Landbouw 510,000 » b. Openbare Werken. 620,200 »	930,200 »
3	Materieel	28,800 »	990,500 »
4	Reis- en verblijfkosten; buitengewone boden	7,500 »	
5	Honoraria der advocaten van het Departement	3,000 »	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Eerste termijn der pensioenen. (Onbepaald krediet.)	4,800 »	
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezolijde agenten, aan huone weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren. Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene dier personen die een gering pensioen genieten.	2,900 »	7,700

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III. AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Matériel	206,800	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés impropres à la consommation: frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achats de vaccins, toxines et sérums. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses — Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. — Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Achat d'objets de collection. — Frais divers	5,050,000	
10	Inspection vétérinaire : traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	200,000	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	9,000	
12	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres : subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Encouragements aux publications agricoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture — Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole	544,000	
4,653,725			
<i>Enseignement vétérinaire.</i>			
13	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité	145,000	
14	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.	114,475	

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. — Materieel	206,800 .	
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoornvee gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; betaalkosten dezer schadeloosstellingen — Kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard; kosten van aankoop, vervoer en benutting van ontsmetstoffen — Allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens — Aankoop van inentstoffen, toxinen en serums. — Aanmoediging tot gezondmaking der stallen. — Toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee. — Verschillende uitgaven. — Verbetering van de rassen der huisdieren Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veefokking Aankoop van voorwerpen voor verzamelingen Allerhande kosten	3,050,000 .	
10	Veeartsenijtoezicht : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen, omreiskosten; plaatsvervangende inspecteurs veeartsen, aangenomen veeartsen : vergoedingen; hulpgelden aan voormalige Rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	200,000 .	
11	Inspectie van den veeartsenijdienst : materieel, kantoorkosten, bulletijn van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	9,000 .	
12	Hoogere landbouwraad : jaarwedde van den secretaris. — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen : toelagen. — Landbouwprijskampen, tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor landbouwmaatschappijen en inzonderheid aan de verenigingen tot stand gekomen onder hopplanters. — Aanmoedigingen aan uitgaven over landbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleenen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van landbouw. — Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet : toelagen voor kosten van eerste instelling en voor den toezichtdienst ingericht door de centrale kassen van landbouwkrediet	344,000 .	
4,655,725			
<i>Veeartsenkundig onderwijs.</i>			
13	Personeel van 's Rijks veeartsenijsschool; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	145,000 .	
14	Materieel van 's Rijks veeartsenijsschool; kosten der toezichtscommissie en der jury's; studiebeurzen	114,475 .	

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>			
15	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture de l'État : traitements d'activité et de disponibilité; indemnités	158,400	»
16	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys.	60,400	»
17	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection.	15,500	»
18	Conférences agricoles : traitements du personnel, indemnités, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture. — Ecole centrale pratique et cours de maréchalerie	350,150	»
CHAPITRE IV.			
OFFICE RURAL ET LABORATOIRES D'ANALYSES.			
19	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture; frais d'études. Traitements d'activité et de disponibilité. Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail. Souscriptions; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'Office rural; enquêtes; statistiques; impressions, divers et imprévus.	89,000	»
20	Institut international d'agriculture : frais de participation de la Belgique; traitement du délégué au Comité permanent; indemnité de résidence. Divers	19,500	»
21	Recensement général agricole	88,000	»
22	Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité	50,400	»
23	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier	80,220	»
24	Station agronomique de l'État et laboratoires d'analyses de l'État — Station laitière. — Personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités	210,500	»
25	Station agronomique de l'État et laboratoires d'analyses de l'État : dépenses de matériel, salaires, etc. — Commission consultative des laboratoires d'analyses de l'État. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais — Station laitière	113,389	»
		659,989	»

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>			
15	Personeel van het Landbouw-Instituut en van de landbouwscholen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen	158,400 •	
16	Materieel van het Landbouw-Instituut en van de landbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissiën en voor de jury's	60,400 •	
17	Studiebeurzen voor leerlingen van landbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	15,500 •	
18	Voordrachten over landbouw: jaarwedden van het personeel, vergoedingen, allerhande kosten — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen. — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen). — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende landbouwscholen. — Practische centraalschool en leergang voor hoefmederij.	550,150 •	
HOOFDSTUK IV.			
LANDELIJKE DIENST EN LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
19	Kosten der proef- en bewijsvelden voor den landbouw; studiekosten. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. Proefnemingen en aanschouwelijke lessen betreffende de voeding van het vee. Inschrijvingen; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van den Landelijken dienst; onderzoeken; statistieken; drukwerk; allerhande en onvoorziene uitgaven	89,000 •	
20	Internationaal Landbouw-Instituut: kosten van deelneming van België; jaarwedde van den gemachtigde bij het Bestendig Comité; schadeloosstelling van verblijf. Allerhande	19,500 •	
21	Algemeene landbouwopneming.	88,000 •	
22	Staatskruidtuin. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	50,400 •	
25	Staatskruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking. Boschmuseum	89,220 •	650,080 •
24	Landhuishoudkundige inrichting van den Staat en ontledingslaboratoriums van den Staat — Melkenijrichting. — Personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen	210,500 •	
25	Landhuishoudkundige inrichting van den Staat en ontledingslaboratoriums van den Staat: uitgaven voor materieel, loonen, enz. — Raadgevende Commissie der ontledingslaboratoriums van den Staat — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums — Kosten voortspuitende uit het uitvoeren van de wet op het vervalschen der meststoffen — Melkenijrichting	115,560 •	

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
OFFICE HORTICOLE.			
26	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'horticulture; frais d'études. — Bureau officiel de renseignements commerciaux (annexe du Département de l'Agriculture) : frais d'études, matériel. — Souscriptions, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture; enquêtes, statistiques, impressions, divers et imprévus. — Convention phylloxérique internationale : exécution. — Service phytopathologique : indemnités au personnel. — Inspection de l'horticulture et service des conseillers d'horticulture : traitements, indemnités et frais de route.	81,653	
27	Personnel des écoles d'horticulture de l'État : traitements d'activité et de disponibilité; indemnités	68,000	
28	Matériel des écoles d'horticulture de l'État; améliorations; frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et des jurys	42,400	
29	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection	6,500	557,555
30	Enseignement horticole moyen et primaire : subsides. Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Conférences horticoles. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences horticoles. — Cours colonial	92,000	
31	Conseil supérieur de l'horticulture; associations horticoles : subsides. — Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides.	47,000	
CHAPITRE VI.			
EAUX ET FORÊTS.			
32	Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	957,710	
33	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Subsides aux propriétaires d'arbres remarquables pour mesures de conservation et de protection. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers.	51,700	
34	Forêts domaniales. Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	161,000	1,285,610
35	Terrains incultes : défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes : traitements, frais d'études et d'enquête	90,000	
36	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1885; dépenses diverses.	45,200	

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
TUINBOUWDIENST.			
26	Kosten voor velden voor proefnemingen en aanschouwelijke lessen voor tuinbouw; studiekosten — Officieel bureel voor handelsinlichtingen (behoorend bij het Departement van Landbouw): studiekosten, materieel — Handelsagent in den vreemde: wedde, studie- en omreiskosten; vergoedingen, materieel. — Inschrijvingen, zendingen en bijzondere commissiën in het belang van den tuinbouw; onderzoeken, statistieken, drukwerk, allerhande en onvoorziene uitgaven. — Internationale overeenkomst tot bestrijding der wijngaardluis: uitvoering. Dienst voor plantenziektenleer: vergoedingen aan het personeel — Tuinbouwtoezicht en dienst van raadgevers voor tuinbouw: wedden, vergoedingen en reiskosten.	81,655 •	
27	Personeel der Staats-tuinbouwscholen: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen.	68,000 •	
28	Materieel der Staats-tuinbouwscholen; verbeteringen; ontginningskosten; kosten voor bestuurscommissiën en jury's	42,400 •	
29	Studiebeurzen voor leerlingen der inrichtingen voor tuinbouwonderwijs van den Staat of aan toezicht onderworpen.	6,500 •	357,535 •
30	Tuinbouwonderwijs middelbaar en lager: toelagen. Tuinbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) Voordrachten over tuinbouw. Aankoop van werken bestemd om als prijzen te worden gegeven ter gelegenheid der voordrachten over tuinbouw. — Koloniale leergang.	92,000 •	
31	Hoogere Tuinbouwraad; tuinbouwverenigingen: toelagen. — Prijskampen, tentoonstellingen of congressen voor tuinbouw: toelagen.	47,000 •	
HOOFDSTUK VI.			
WATERS EN BOSSCHEN.			
32	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven	937,710 •	
33	Hoogere Raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Toelage aan eigenaars van merkwaardige bosschen voor bewarings- en beschermingsmiddelen. Bureel van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Prijskampen, voordrachten en proefvelden. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloonen, schadeboosstellingen. Allerhande kosten	51,700 •	
34	Dominebosschen. Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	161,000 »	1,285,610 •
35	Braaklanden: ontginning, vruchtbaar maken, bebossching, hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven. — Bebosschingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden: jaarwedden, kosten voor studie en onderzoek.	90,000 •	
36	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende comiteiten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 24 der wet van 19 Januari 1883; verschillende uitgaven.	45,200 •	

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VII.			
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.			
37	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole; transport des matériaux d'empierrement.	3,200,000 »	
38	Subsides aux communes rurales pour les aider à assurer le bon entretien des chemins améliorés, avec intervention de l'Etat, comme chemins agricoles	200,000 »	
39	Subsides aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés	1,000,000 »	
40	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires techniques du service de la voirie communale et du personnel du service de l'hydraulique agricole. Indemnités des fonctionnaires techniques, du personnel de l'hydraulique agricole et des commissaires voyers — Salaires pour études techniques, expériences et travaux d'écritures — Jetons de présence aux membres du Comité des tramways. — Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaineurs, etc. — Dépenses diverses	116,050 »	4,554,550 »
41	Frais de route et de séjour des fonctionnaires techniques et du personnel du service de l'hydraulique agricole	30,000 »	
42	Matériel de bureau, impressions. Achat d'ouvrages techniques. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences. Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole	8,500 »	
CHAPITRE VIII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
43	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	4,000 »	
44	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	1,500 »	6,500 »
TOTAL . . . fr.			12,495,907 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IX.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
45	Congrès agricole, horticole et vétérinaire	29,000 »	
<i>Office rural.</i>			
46	Station agronomique de l'Etat	4,000 »	85,000 »
<i>Office horticole.</i>			
47	Floralies horticoles Subside	50,000 »	
TOTAL DU TABLEAU A (AGRICULTURE) . . . fr.			12,578,907 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK VII.			
GEEMEENTEWEGEN, WATERLOOPEN, TRAMWEGEN EN VERVOERDERSWAGENS.			
37	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der gemeentewegen, het verbeteren der onbevaarbare en onbevatbare waterloopen en der veengronden. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen; vervoer van besteeuingsmateriaal	5,200,000 »	
38	Toelagen aan de landelijke gemeenten om ze te helpen het goed onderhoud te verzekeren der wegen als landhouwwegen verbeterd met tussenkomst van den Staat.	200,000 »	
39	Toelagen aan de provinciën om ze te helpen het goed onderhoud te verzekeren der verbeterde buurtwegen van groot verkeer	1,000,000 »	
40	Jaarweelden van werkzaamheid en beschikbaarheid der technische ambtenaren van den dienst der gemeentewegen en van het personeel van den landelijken waterdienst. Vergoedingen aan de technische ambtenaren, aan het personeel van den landelijken waterdienst en aan de commissarissen der wegen — Loon voor technische studiën, proefnemingen en schrijfwerk — Aanwezigheidspenningen voor de leden van het Comité der tramwegen. — Loon van tijdelijke beambten en dragers van 't nivelleermaterieel, kettingdragers, enz. — Verschillende uitgaven.	116,050 »	4,554,550 »
41	Reis- en verblijfkosten van de technische ambtenaren en van het personeel van den landelijken waterdienst	30,000 »	
42	Bureelbehoeften, drukwerk. Aankoop van technische werken. Aankoop en herstelling van plaatsbeschrijvings-toestellen. Studie- en proefmaterieel. Bureelkosten voor het personeel van den landelijken waterdienst	8,500 »	
HOOFDSTUK VIII.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
43	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulpgelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelde personen	4,800 »	
44	Jaarrenten en pensioenen: 1 ^o aan gewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst	1,500 »	6,300 »
TOTAAL fr.			12,495,907 »
TWEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK IX.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
<i>Landbouw.</i>			
45	Landbouw-, tuinbouw- en veerartsenijcongressen	29,000 »	
<i>Landelijke dienst.</i>			
46	Landbouwkundige inrichting van den Staat	4,000 »	85,000 »
<i>Tuinbouwdienst.</i>			
47	Gentsche tuinbouwtentoonstelling. Toelage	50,000 »	
TOTAAL DER TABEL A (LANDBOUW). fr.			12,878,907 »

TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1913)

Tableau B.

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (EXERCICE 1913).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département	35,000 »	122,000 »
2	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale	17,000 »	
3	Matériel. Bibliothèque	70,000 »	
CHAPITRE II.			
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.			
<i>Affaires générales.</i>			
4	Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses: instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'administration des Ponts et Chaussées.	60,000 »	
5	Congrès de navigation et Congrès de la route: subsides	8,000 »	
<i>Routes et bâtiments civils.</i>			
6	Routes: entretien, amélioration, redressement. — Plantations des routes: établissement et entretien — Parcs publics, squares et pistes cyclables: établissement et entretien. — Frais d'expertise. — Subsides.	7,420,000 »	
7	Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de service	165,000 »	
8	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État: entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques: travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées. — Achats et réparations des meubles, fournitures de bureau pour le service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs — Loyers. — Impositions. — Divers. (Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire.)	1,555,000 »	

Tabel B.

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (DIENSTJAAR 1913).

Artikelen:	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
1	Honoraria en verplaatsingskosten der advocaten van het Departement	55,000 »	
2	Reis- en verblijfskosten der ambtenaren, bezambten en bedienden van het middenbestuur	17,000 »	122,000 »
5	Materieel. Bibliotheek	70,000 »	
HOOFDSTUK II.			
BESTUUR DER BRUGGEN EN WEGEN IN DE PROVINCIËN.			
<i>Algemeene zaken.</i>			
4	Vorbereiding van ontwerpen, kosten van opmaken van plans, aanbestedingen; drukwerken en nateekening van plans. Aankoop en herstelling van materieel. Allerhande leveringen: instrumenten, clichés, papier, boeken, kaarten, enz. — Kosten van zending in den vreemde voor studien betrekkelijk de diensten van het bestuur der Bruggen en Wegen	60,000 »	
5	Scheepvaart- en Wegencongressen: toelagen.	8,000 »	
<i>Wegen en burgerlijke gebouwen.</i>			
6	Wegen: onderhoud, verbetering, rechtmaking. — Beplanting der wegen: legging en onderhoud. — Openbare parken, squares en banen voor wielrijders: legging en onderhoud. — Kosten van schatting — Toelagen	7,420,000 »	
7	Dienstmotorvoertuigen, -motorrijwielen en -rijwielen	165,000 »	
8	Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten toebehoorende aan den Staat: onderhoud en herstellingen; aankoop van meubelen; gewone en buitengewone werken van verbetering van vergrooting, van hers'elling, enz. — Aankoop van onroerende goederen. — Openbare leesten en plechtigheden: werken en leveringen — Verwarming, verlichting, reiniging, waterdienst, enz der lokalen gebruikt voor de buitendiensten van Bruggen en Wegen. — Aankoop en herstelling van meubels, kantoorbehoelten voor den bijzonderen dienst der burgerlijke gebouwen van de hoofdstad en de omliggende gemeenten. — Huurgelden. — Belastingen. — Allerhande. (<i>Inbegrepen eene som van 200,000 frank als tijdelijke last.</i>)	1,535,000 »	

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
<i>Travaux hydrauliques.</i>			
9	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration.	2,815,000 °	16,949,800 °
10	Bacs et passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement, exploitation.	90,000 °	
11	Ports, côte, phares, fanaux : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration. — Boisement des dunes domaniales — Travaux intéressant l'hygiène ; subsides.	950,000 °	
<i>Personnel des Ponts et Chaussées et des Bâtiments civils.</i>			
12	Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées : traitements, frais de bureau et de déplacement. — Jurys d'examen : frais divers	1,764,600 °	
13	Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées ; hydrographes ; architectes : traitements, salaires, indemnités, frais de déplacement. — Gardiens de monuments : frais d'habillement. — Frais de concours et d'examen	2,328,200 °	
<i>Annales des Travaux publics.</i>			
14	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers.	14,000 °	
CHAPITRE III.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.			
15	Traitements d'attente des agents en disponibilité	35,000 °	82,500 °
16	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>)	15,000 °	
17	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires et employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une position malheureuse — Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents.	29,500 °	
18	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les frais de correspondance des services extérieurs — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 17	3,000 °	
TOTAL. fr.			17,154,300 °

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<i>Waterswerken.</i>			
9	Vaarten, rivieren, polders, besproeiingen in de Kempen, beplantingen en telegraaflijnen: gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, administratie	2,815,000 .	16,949,800
10	Overzetbooten en veren en aanhoorigheden : onderhoud, verbetering, instelling, exploitatie	90,000 .	
11	Haven, kust, vuurtorens, bakens : gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, administratie. Behossching der domeinduinen. Werken betreffende den gezondheids-toestand; toelagen	950,000 .	
<i>Personeel van Bruggen en Wegen en van de Burgerlijke gebouwen</i>			
12	Inspecteurs generaal, ingenieurs en conducteurs van Bruggen en Wegen : jaarwedden, kantoorkosten en kosten van verplaatsing. — Examenjurys : allerhande uitgaven	1,764,600 .	82,500
13	Personeel toegevoegd aan het korps van Bruggen en Wegen; hydrografen; bouwmeesters : jaarwedden, loon, vergoedingen, verplaatsingskosten — Wachters van monumenten : kleedingskosten — Kosten voor vergelijkende en andere examens	2,528,200 .	
<i>Annalen der Openbare Werken.</i>			
14	Uitgave van het tijdschrift. Schrijversloon, bureelkosten, materieel, clichés, allerhande kosten	14,000 .	
HOOFDSTUK III.			
JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID. — PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.			
15	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid	35,000 .	82,500
16	Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen (<i>Onbepaald krediet.</i>)	15,000 .	
17	Te verleenen hulp, bij gemis van pensioen, aan voormalige ambtenaren, beambten of loontrekkende agenten, aan hunne echtgenooten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden — Hulpgelden voor kosten van laatste ziekte en begrafenis van ambtenaren en bedienden, die overleden zijn terwijl zij nog in werkelijken dienst of reeds gepensionceerd waren, en wier familie in ongelukkige omstandigheden verkeerden — Jaarlijkse reuten en pensioenen verleend krachtens rechterlijke beslissingen aan gewezen agenten of aan weduwen en weezen van gewezen agenten	29,500 .	
18	Onvoorziene uitgaven welke in de begrooting niet zijn opgegeven inbegrepen de kosten van verkeer der buitendiensten — Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 17 vermelde personen, die geen recht op pensioen hebben	3,000 .	
TOTAAL . . . fr.			17,154,300 .

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IV.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Administration des Ponts et Chaussées.</i>			
19	Palais de Justice de Gand. Appropriation et transformation	160,000 »	
20	Hôtel du Gouvernement provincial, à Anvers. Agrandissement	200,000 »	
21	Hôtel du Gouvernement provincial, à Hasselt. Travaux de parachèvement	75,000 »	
22	Protection des bâtiments de l'État contre l'incendie	250,000 »	
23	Canal de Liège à Maestricht. Entretien extraordinaire et amélioration	25,000 »	
24	Haine. Entretien extraordinaire et amélioration.	30,000 »	
25	Petite Nôthe canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration	15,000 »	
26	Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Entretien extraordinaire et amélioration	30,000 »	
27	Canal de Turnhout à Anvers. Entretien extraordinaire et amélioration	35,000 »	1,595,000 »
28	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc. Entretien extraordinaire et amélioration	20,000 »	
29	Canal de Mons à Coudé. Entretien extraordinaire et amélioration	30,000 »	
30	Canal de Loo. Entretien extraordinaire et amélioration	35,000 »	
31	Meuse. Entretien extraordinaire et amélioration	105,000 »	
32	Sambre canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration	50,000 »	
33	Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration	55,000 »	
34	Ports et côte. Entretien extraordinaire et amélioration	250,000 »	
35	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Termonde	30,000 »	
TOTAL DU TABLEAU B (TRAVAUX PUBLICS) fr.			18,549,500 »

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK IV.			
VERSCHEIDENE DIENSTEN.			
<i>Bestuur van Bruggen en Wegen.</i>			
19	Justitie-Paleis van Gent. Geschiktmaking en verandering	160,000	»
20	Hotel van het provinciaal Bestuur, te Antwerpen Vergrooting	200,000	»
21	Hotel van het provinciaal Bestuur, te Hasselt. Voltooiingswerken	75,000	»
22	Bescherming tegen brand der gebouwen van den Staat	250,000	»
23	Vaart van Luik naar Maestricht. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken.	25,000	»
24	Haine. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken	50,000	»
25	Kleine gekanaliseerde Nethen. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken.	15,000	»
26	Verbindingsvaart der Maas met de Schelde. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken.	50,000	»
27	Vaart van Turnhout naar Antwerpen. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken	55,000	1,395,000
28	Vaart van Maestricht naar 's Hertogenbosch. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken	20,000	»
29	Vaart van Bergen naar Condé. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken	50,000	»
30	Loovaart. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken	55,000	»
31	Maas. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken.	105,000	»
32	Gekanaliseerde Sambre. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken . . .	50,000	»
33	Woonhuizen voor de agenten der waterwegen. Bouwing, herbouwing en verbetering .	55,000	»
34	Havens en kust. Buitengewone onderhoudskosten en verbeteringswerken	250,000	»
35	Commissien belast met de studie der vraagstukken betreffende de inrichting der omstreken van Antwerpen en Dendermonde	50,000	»
TOTAAL DER TABEL B (OPENBARE WERKEN). . . fr.			18,549,300

SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

RÉCAPITULATION.

	DÉPENSES	
	ORDINAIRES.	EXCEPTIONNELLES.
Tableau A (Agriculture) fr.	12,495,907 »	83,000 »
Tableau B (Travaux publics)	17,154,300 »	1,595,000 »
TOTAUX fr.	29,650,207 »	1,478,000 »
ENSEMBLE. fr.	51,128,207 »	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 10 octobre 1912.

ALBERT.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics,*

VANDE VYVERE.

Le Ministre des Finances,

M. LEVIE.

DIENSTEN VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN.

OPSOMMING.

	UITGAVEN	
	GEWONE.	UITZONDERLIJKE.
Tabel A (Landbouw) fr.	12,495,907 •	85,000 •
Tabel B (Openbare Werken)	17,154,300 •	1,595,000 »
TOTALEN. fr.	29,650,207 •	1,478,000 •
TE ZAMEN. fr.	51,128,207 »	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 10ⁿ October 1912.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
*De Minister van Landbouw
en Openbare Werken,*
VANDE VYVERE.

De Minister van Financiën,
M. LEVIE.

(49)

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1913)

BUDGET DE L'EXERCICE 1915.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																													
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																															
CHAPITRE 1^{er}																																																															
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																															
1		Traitement du Ministre		fr.																																																											
AGRICULTURE :																																																															
a.		Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service du Cabinet du Ministre, du Secrétariat général, des administrations de l'Agriculture, de l'Office rural, des Eaux et Forêts et du service de la voirie communale :																																																													
GRADES.																																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 20%;">TAUX des traitements.</th> <th style="width: 10%;">Dépenses.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">12,000 à 14,140</td> <td rowspan="15" style="vertical-align: middle; text-align: center;">510,000</td> </tr> <tr> <td>Directeur général</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">10,000 à 13,200</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 10,200</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division.</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 8,400</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau.</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">4,600 à 7,020</td> </tr> <tr> <td>Conseiller juridique</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,600 à 8,500</td> </tr> <tr> <td>Sous-chefs de bureau.</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 5,160</td> </tr> <tr> <td>Agents techniques</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,700 à 3,200</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe.</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2,800 à 3,220</td> </tr> <tr> <td>— 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 3,120</td> </tr> <tr> <td>— 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">1,600 à 2,400</td> </tr> <tr> <td>Agents temporaires</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,400</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <td>Huissiers.</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,560</td> </tr> <tr> <td>Expéditeurs.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,300 à 3,120</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau.</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">1,500 à 1,700</td> </tr> <tr> <td>Nettoyuses.</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">800 à 900</td> </tr> </tbody> </table>						NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Dépenses.	Secrétaire général.	1	12,000 à 14,140	510,000	Directeur général	5	10,000 à 13,200	Inspecteur général.	1	9,000 à 12,000	Directeurs	3	7,500 à 10,200	Chefs de division.	3	6,000 à 8,400	Chefs de bureau.	3	4,600 à 7,020	Conseiller juridique	1	4,600 à 8,500	Sous-chefs de bureau.	8	3,500 à 5,160	Agents techniques	2	2,700 à 3,200	Commis de 1 ^{re} classe.	3	2,800 à 3,220	— 2 ^e classe	6	2,200 à 3,120	— 3 ^e classe	10	1,600 à 2,400	Agents temporaires	2	1,400	Imprimeur-autographe	1	1,800	Huissiers.	7	2,000 à 3,560	Expéditeurs.	1	1,300 à 3,120	Garçons de bureau.	7	1,500 à 1,700	Nettoyuses.	4	800 à 900
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Dépenses.																																																												
Secrétaire général.	1	12,000 à 14,140	510,000																																																												
Directeur général	5	10,000 à 13,200																																																													
Inspecteur général.	1	9,000 à 12,000																																																													
Directeurs	3	7,500 à 10,200																																																													
Chefs de division.	3	6,000 à 8,400																																																													
Chefs de bureau.	3	4,600 à 7,020																																																													
Conseiller juridique	1	4,600 à 8,500																																																													
Sous-chefs de bureau.	8	3,500 à 5,160																																																													
Agents techniques	2	2,700 à 3,200																																																													
Commis de 1 ^{re} classe.	3	2,800 à 3,220																																																													
— 2 ^e classe	6	2,200 à 3,120																																																													
— 3 ^e classe	10	1,600 à 2,400																																																													
Agents temporaires	2	1,400																																																													
Imprimeur-autographe	1	1,800																																																													
Huissiers.	7	2,000 à 3,560																																																													
Expéditeurs.	1	1,300 à 3,120																																																													
Garçons de bureau.	7	1,500 à 1,700																																																													
Nettoyuses.	4	800 à 900																																																													
TRAVAUX PUBLICS :																																																															
Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'administration centrale :																																																															
b.		Cabinet du Ministre. — Secrétariat général :																																																													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 10%;">Nombre d'agents.</th> <th style="width: 20%;">Traitements annuels.</th> <th style="width: 10%;">Dépenses.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chef de cabinet</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">10,500</td> <td rowspan="10" style="vertical-align: middle; text-align: center;">150,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Directeur à titre personnel</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">7,250</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 8,400</td> </tr> <tr> <td>Chef de division à titre personnel.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,700</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau et sous-chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 6,480</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">11</td> <td style="text-align: center;">1,600 à 4,224</td> </tr> <tr> <td>Gens de service</td> <td style="text-align: center;">16</td> <td style="text-align: center;">25,000</td> </tr> <tr> <td>Augmentations de traitements, Nominations et promotions</td> <td style="text-align: center;">o</td> <td style="text-align: center;">5,000</td> </tr> </tbody> </table>						Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépenses.	Chef de cabinet	1	10,500	150,000	Inspecteur général.	1	9,000 à 12,000	Directeur à titre personnel	1	7,250	Chefs de division	3	6,000 à 8,400	Chef de division à titre personnel.	1	5,700	Chefs de bureau et sous-chefs de bureau	4	3,500 à 6,480	Commis	11	1,600 à 4,224	Gens de service	16	25,000	Augmentations de traitements, Nominations et promotions	o	5,000																											
	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépenses.																																																												
Chef de cabinet	1	10,500	150,000																																																												
Inspecteur général.	1	9,000 à 12,000																																																													
Directeur à titre personnel	1	7,250																																																													
Chefs de division	3	6,000 à 8,400																																																													
Chef de division à titre personnel.	1	5,700																																																													
Chefs de bureau et sous-chefs de bureau	4	3,500 à 6,480																																																													
Commis	11	1,600 à 4,224																																																													
Gens de service	16	25,000																																																													
Augmentations de traitements, Nominations et promotions	o	5,000																																																													
2		À REPORTER. fr.																																																													

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION			
21,000	21,000	»	»	21,000 »	»	
950,200	882,850	47,350	»	{ 242,608 » (551,200 »)	{ 267,926 67 (484,695 25)	Pour mémoire
951,200	903,850	47,350	»	263,608 »	267,926 67	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	CADRE		TRAITEMENTS.	Dépenses.
			réglemen- taire..	effectif.		
						REPORT. . . . fr.
c.		Administration des Ponts et Chaussées :				
		Directeur général	•	1	15,000 à 17,400	} 457,000 »
		Directeurs généraux	•	2	13,500 à 15,900	
		Ingénieurs en chef directeurs	•	4	10,500 à 13,800	
		Ingénieur	•	1	4,200 à 6,700	
		Architecte en chef	•	1	8,500 à 12,500	
		Directeurs { techniciens	•	2	»	
		} administratifs	•	3	7,500 à 10,200	
		Chefs de division { techniciens	•	2	6,500 à 8,900	
		} administratifs	•	3	6,000 à 8,400	
		Chefs de bureau { techniciens	•	4	5,000 à 6,880	
		} administratifs	•	10	4,600 à 6,480	
		Sous-chefs de bureau { techniciens	•	4	3,900 à 6,160	
		} administratifs	•	12	3,500 à 5,760	
		Premiers et seconds commis { techniciens	•	8	2,500 à 4,524	
		} administratifs	•	40	2,200 à 4,224	
		Commis adjoints	•	11	1,600 à 2,000	
		Expéditionnaires	•	5	1,600 à 4,224	
		Auxiliaires	•	5	150 à 175 fr. par mois.	
		Imprimeurs, huissiers, messagers, garçons de bureau et nettoyeuses	•	36	700 à 3,120	
		TOTAL		127		
d.		Indemnités pour travaux extraordinaires : Cabinet du Ministre, Secrétariat général, Administration des Ponts et Chaussées. — Salaires. — Secours, etc.				55,200
3	»	Matériel : Fournitures de bureau, impressions; achat et réparation de meubles. Achat et reliures d'ouvrages; affranchissement de correspondances; communications téléphoniques; télégrammes d'Etat; transports et autres menus frais				fr.
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires				fr.
5	»	Honoraires des avocats du Département				fr.
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}				fr.
CHAPITRE II.						
PENSIONS ET SECOURS.						
6	»	Pensions civiles. Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>)				fr.
7	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours à allouer dans des circonstances exceptionnelles à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale.				fr.
		TOTAL DU CHAPITRE II.				fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
951,200	905,850	47,350	»	265,608	267,926 67	
28,800	28,800	•	»	16,000	21,089 25	
7,500	7,500	»	»	7,500	5,501 29	
3,000	3,000	»	»	3,000	2,500 »	
990,500	943,150	47,350	»	290,108	297,017 19	
AUGMENTATION . fr.		47,350				
4,800	4,800	»	»	4,800	5,697 69	
2,900	2,900	»	»	2,900	2,150 »	
7,700	7,700	»	»	7,700	7,847 69	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr.	50,000 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . .	176,800 »
	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité . . . fr	8,000 »
	b.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines abattues ou saisies pour cause de tuberculose	1,055,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon	95,000 »
	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Achat de tuberculine, mal-léine, vaccins anticharbonneux, vaccins et sérums contre le rouget du porc, etc. — Dépenses diverses	115,000 »
9	e.	Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables	70,000 »
	f.	Enlèvement et destruction des cadavres d'animaux impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes; installations sanitaires à la frontière; frais de vacations des vétérinaires en exécution des règlements sur la tuberculose	210,000 »
	g.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture	48,000 »
	h.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et bestiaux	555,000 »
	i.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles	600,000 »
	j.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, achat de collections, etc.	56,000 »
10	k.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amélioration des races bovines, chevalines et porcines.	290,000 »
	a.	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants, médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr.	196,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire	4,000 »
11	»	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques . . .	
A REPORTER			fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
206,800	193,300	11,500	»	193,800	173,027 50	
3,030,000	3,000,000	30,000	»	3,002,166 44	2,987,984 25	
200,000	200,000	»	»	350,000	183,436 23	
9,000	9,000	»	»	22,284 99	19,000 »	
3,465,800	3,404,500	61,500	»	3,568,251 43	3,563,447 98	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,468,800	3,404,300	64,500	»	3,568,251 43	3,363,447 98	
344,000	314,000	30,000	»	317,000	293,933 59	
145,000	140,970	4,030	»	138,090	135,823 98	
114,475	114,475	»	»	113,877	106,911 03	
4,069,275	3,973,745	95,530	»	4,137,218 43	3,898,116 57	

(¹) Application de l'art. 32^{bis} du règlement d'ordre intérieur du 30 juin 1906.

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																
		REPORT. fr.																																																																
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>																																																																
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture de l'État : traitements d'activité et de disponibilité; indemnités :																																																																
15	a.	Institut agricole fr. 131,825 »																																																																
	b.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 26,575 »																																																																
		<i>Institut agricole.</i>																																																																
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td>1</td> <td>5,000 à 7,500</td> <td>7,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>8</td> <td>5,500 à 6,500</td> <td>46,000</td> </tr> <tr> <td>Agrégés</td> <td>6</td> <td>3,500 à 4,500</td> <td>24,000</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td>2</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>Chef des travaux chimiques</td> <td>1</td> <td>3,500 à 4,500</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>Chargé de cours</td> <td>1</td> <td>2,500</td> <td>2,500</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable</td> <td>1</td> <td>3,000 à 4,000</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>Directeur de la ferme</td> <td>1</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>Économe</td> <td>1</td> <td>2,000 à 3,500</td> <td>3,500</td> </tr> <tr> <td>Maîtres d'études</td> <td>5</td> <td>1,800 à 3,000</td> <td>8,400</td> </tr> <tr> <td>Jardiniers démonstrateurs</td> <td>2</td> <td>1,200 à 2,400</td> <td>4,800</td> </tr> <tr> <td>Hommes de service et concierges</td> <td>4</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>6,150</td> </tr> <tr> <td>Garçons de laboratoire</td> <td>5</td> <td>1,200 à 1,800</td> <td>4,200</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire de la Commission de surveillance et d'administration</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>600</td> </tr> <tr> <td>Agents temporaires, indemnités, etc.</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>6,875</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur	1	5,000 à 7,500	7,500	Professeurs	8	5,500 à 6,500	46,000	Agrégés	6	3,500 à 4,500	24,000	Assistants	2	2,500 à 3,500	7,000	Chef des travaux chimiques	1	3,500 à 4,500	3,500	Chargé de cours	1	2,500	2,500	Agent comptable	1	3,000 à 4,000	3,500	Directeur de la ferme	1	2,500 à 3,500	3,500	Économe	1	2,000 à 3,500	3,500	Maîtres d'études	5	1,800 à 3,000	8,400	Jardiniers démonstrateurs	2	1,200 à 2,400	4,800	Hommes de service et concierges	4	1,200 à 1,800	6,150	Garçons de laboratoire	5	1,200 à 1,800	4,200	Secrétaire de la Commission de surveillance et d'administration	»	»	600	Agents temporaires, indemnités, etc.	»	»	6,875
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																															
Directeur	1	5,000 à 7,500	7,500																																																															
Professeurs	8	5,500 à 6,500	46,000																																																															
Agrégés	6	3,500 à 4,500	24,000																																																															
Assistants	2	2,500 à 3,500	7,000																																																															
Chef des travaux chimiques	1	3,500 à 4,500	3,500																																																															
Chargé de cours	1	2,500	2,500																																																															
Agent comptable	1	3,000 à 4,000	3,500																																																															
Directeur de la ferme	1	2,500 à 3,500	3,500																																																															
Économe	1	2,000 à 3,500	3,500																																																															
Maîtres d'études	5	1,800 à 3,000	8,400																																																															
Jardiniers démonstrateurs	2	1,200 à 2,400	4,800																																																															
Hommes de service et concierges	4	1,200 à 1,800	6,150																																																															
Garçons de laboratoire	5	1,200 à 1,800	4,200																																																															
Secrétaire de la Commission de surveillance et d'administration	»	»	600																																																															
Agents temporaires, indemnités, etc.	»	»	6,875																																																															
		<i>École d'agriculture de Huy.</i>																																																																
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td>1</td> <td>4,000 à 6,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td>5</td> <td>2,000 à 3,000</td> <td>14,500</td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td>2</td> <td>1,200 à 2,400</td> <td>5,300</td> </tr> <tr> <td>Chargé de cours</td> <td>1</td> <td>»</td> <td>775</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire de la Commission de surveillance et d'administration</td> <td>1</td> <td>1,500</td> <td>1,500</td> </tr> <tr> <td>Cours de religion</td> <td>1</td> <td>500</td> <td>500</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	4,000 à 6,000	6,000	Professeurs	5	2,000 à 3,000	14,500	Surveillants	2	1,200 à 2,400	5,300	Chargé de cours	1	»	775	Secrétaire de la Commission de surveillance et d'administration	1	1,500	1,500	Cours de religion	1	500	500																																								
Directeur-professeur	1	4,000 à 6,000	6,000																																																															
Professeurs	5	2,000 à 3,000	14,500																																																															
Surveillants	2	1,200 à 2,400	5,300																																																															
Chargé de cours	1	»	775																																																															
Secrétaire de la Commission de surveillance et d'administration	1	1,500	1,500																																																															
Cours de religion	1	500	500																																																															
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture de l'État; améliorations; frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys :																																																																
16	a.	Institut agricole fr. 47,200 »																																																																
	b.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 15,200 »																																																																
17	»	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection.																																																																
18	a.	Frais des conférences agricoles; traitements du personnel, indemnités, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture fr. 318,650 »																																																																
	b.	École centrale pratique et cours de maréchalerie 31,500 »																																																																
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.																																																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,069,278	5,973,745	93,330	>	4,157,218 43	5,898,116 57	
158,400	158,400	>	>	147,000 >	140,898 97	
60,400	66,400	>	6,000	70,000 >	66,759 82	
15,500	15,500	>	>	14,500 >	13,500 >	
350,150	345,150	5,000	>	351,150 >	324,623 70	
4,655,725	4,559,195	100,530	6,000	4,719,868 43	4,443,890 06	
AUGMENTATION. . fr.		94,550				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
OFFICE RURAL ET LABORATOIRES D'ANALYSES.		
19	a.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture ; frais d'études. Traitements d'activité et de disponibilité fr. 35,500 »
	b.	Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail 15,000 »
	c.	Souscriptions, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'Office rural ; enquêtes, statistiques; impressions; divers et imprévus 38,500 »
20	»	Institut international d'agriculture : frais de participation de la Belgique; traitement du délégué au Comité permanent; indemnités de résidence; divers
		Recensement agricole :
24	a.	Statistique annuelle fr. 8,000 »
	b.	Recensement général agricole : frais de bureau et de matériel, frais de trans- port de documents; enquêtes et missions, impressions, etc. 80,000 »
<i>Jardin botanique de l'État.</i>		
22	»	Traitements d'activité et de disponibilité du personnel
25	a.	Dépenses de matériel et de culture fr. 84,220 »
	b.	Musée forestier : dépenses diverses 5,000 »
24	»	Station agronomique de l'État et laboratoires d'analyses de l'État. — Station laitière. — Per- sonnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités
25	»	Station agronomique de l'État et laboratoires d'analyses de l'État : dépenses de matériel, salaires, etc — Commission consultative des laboratoires d'analyses de l'État. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais. — Station laitière.
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.		

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																									
CHAPITRE V.																																																											
OFFICE HORTICOLE.																																																											
26	a.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'horticulture; frais d'études	7,700 »																																																								
	b.	Bureau officiel de renseignements commerciaux (annexe du Département de l'Agriculture) : frais d'études, matériel	1,853 »																																																								
	c.	Souscriptions, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture; enquêtes, statistiques, impressions. Divers et imprévus. — Convention phylloxérique internationale: exécution. — Service phytopathologique, indemnités au personnel.	49,000 »																																																								
	d.	Inspection de l'horticulture et service des conseillers d'horticulture : traitements, indemnités et frais de route	23,100 »																																																								
Personnel des écoles d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités :																																																											
27	a.	École moyenne pratique d'horticulture de Vilvorde. fr.	58,100 »																																																								
	b.	Id. id. de Gand.	29,900 »																																																								
<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENT annuel</th> <th style="text-align: center;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i></td> </tr> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 5 500</td> <td style="text-align: center;">4,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">24,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de culture</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">4,800</td> </tr> <tr> <td>Comptable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">3,000</td> </tr> <tr> <td>Surveillant</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i></td> </tr> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 5,500</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">12,000</td> </tr> <tr> <td>Chargés de cours</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">3,100</td> </tr> <tr> <td>Chef de culture</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,700</td> <td style="text-align: center;">2,700</td> </tr> <tr> <td>Surveillant</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">1,400</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire, jardinier, concierge, homme de service</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">780 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">5,200</td> </tr> </tbody> </table>					NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.	<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>				Directeur-professeur	1	3,500 à 5 500	4,500	Professeurs	8	2,000 à 3,000	24,000	Chefs de culture	2	1,800 à 2,400	4,800	Comptable	1	"	3,000	Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,800	<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>				Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500	Professeurs	4	2,000 à 3,000	12,000	Chargés de cours	4	"	3,100	Chef de culture	1	1,800 à 2,700	2,700	Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,400	Secrétaire, jardinier, concierge, homme de service	4	780 à 1,800	5,200
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.																																																								
<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																																											
Directeur-professeur	1	3,500 à 5 500	4,500																																																								
Professeurs	8	2,000 à 3,000	24,000																																																								
Chefs de culture	2	1,800 à 2,400	4,800																																																								
Comptable	1	"	3,000																																																								
Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,800																																																								
<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																																											
Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500																																																								
Professeurs	4	2,000 à 3,000	12,000																																																								
Chargés de cours	4	"	3,100																																																								
Chef de culture	1	1,800 à 2,700	2,700																																																								
Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,400																																																								
Secrétaire, jardinier, concierge, homme de service	4	780 à 1,800	5,200																																																								
Matériel des écoles d'horticulture de l'État : améliorations; frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et des jurys :																																																											
28	a.	École moyenne pratique d'horticulture de Vilvorde. fr.	23,000 »																																																								
	b.	Id. id. de Gand.	17,400 »																																																								
A REPORTER.			fr.																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
81,633	70,400	11,233	»	»	»	
68,000	68,000	»	»	68,000	63,057 82	
42,400	42,400	»	»	42,400	41,967 90	
192,033	180,500	11,533	»	110,400	105,028 72	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																				
		REPORT. . . . fr.																																				
29	»	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection fr.																																				
50	a	Enseignement horticole, moyen et primaire : subsides. — Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Conférences horticoles. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences horticoles. fr. 88,000 »																																				
	b.	Cours colonial 4,000 »																																				
31	»	Conseil supérieur de l'horticulture; associations horticoles : subsides. — Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides																																				
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.																																				
		CHAPITRE VI.																																				
		EAUX ET FORÊTS.																																				
	a.	Traitements du personnel :																																				
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TAUX des traitements.</th> <th style="width: 10%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 7,200</td> <td style="text-align: right;">81,050</td> </tr> <tr> <td>Sous-inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">19</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 5,000</td> <td style="text-align: right;">85,500</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux</td> <td style="text-align: center;">18</td> <td style="text-align: center;">2,500 à 3,500</td> <td style="text-align: right;">52,500</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux adjoints</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers commis d'inspection</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: right;">28,500</td> </tr> <tr> <td>Id des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">indéterminé</td> <td style="text-align: center;">1,000 à 1,500</td> <td style="text-align: right;">186,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">indéterminé</td> <td style="text-align: center;">75 à 1,100</td> <td style="text-align: right;">397,810</td> </tr> <tr> <td>Augmentations prévues en 1913</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">47,000</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	12	5,500 à 7,200	81,050	Sous-inspecteurs	19	4,000 à 5,000	85,500	Gardes généraux	18	2,500 à 3,500	52,500	Gardes généraux adjoints	6	2,000	12,000	Brigadiers commis d'inspection	15	1,400 à 2,400	28,500	Id des forêts et de la pêche	indéterminé	1,000 à 1,500	186,000	Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	75 à 1,100	397,810	Augmentations prévues en 1913	»	»	47,000
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																																			
Inspecteurs	12	5,500 à 7,200	81,050																																			
Sous-inspecteurs	19	4,000 à 5,000	85,500																																			
Gardes généraux	18	2,500 à 3,500	52,500																																			
Gardes généraux adjoints	6	2,000	12,000																																			
Brigadiers commis d'inspection	15	1,400 à 2,400	28,500																																			
Id des forêts et de la pêche	indéterminé	1,000 à 1,500	186,000																																			
Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	75 à 1,100	397,810																																			
Augmentations prévues en 1913	»	»	47,000																																			
32	b.	Indemnités pour frais de bureau et de tournée des inspecteurs fr. 41,000 »																																				
	c.	Id. de tournée des chefs de cantonnement 13,500 »																																				
	d.	Indemnités de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 8,150 »																																				
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 10,000 »																																				
	f.	Armement, équipement et matériel 4,000 »																																				
	g.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpeur 400 »																																				
	h.	Dépenses diverses 500 »																																				
		A REPORTER. . . . fr.																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
192,053	180,500	11,553	»	110,400	108,025 72	
6,500	6,500	»	»	6,500	6,200	
92,000	92,000	»	»	92,400	88,184 16	
47,000	55,000	12,000	»	»	»	
557,553	514,000	25,553	»	209,300	199,409 88	
AUGMENTATION . fr.		25,553				
937,710	875,050	64,660	»	862,375	854,149 84	
937,710	875,050	64,660	»	862,375	854,149 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
33	a.	Conseil supérieur des forêts : frais divers	fr. 4,000 »
	b.	Société centrale forestière. Subsidés	3,500 »
	c.	Stations météorologiques forestières	500 »
	d.	Bureau de recherches et de consultations; enseignement, concours, expositions, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais divers. Essais et expériences.	43,700 »
		<i>Forêts domaniales.</i>	
54	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses	fr. 127,500 »
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives . . .	5,000 »
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation.	25,000 »
	d.	Arpentage des coupes	3,500 »
35	a.	Terrains incultes : mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics	fr. 72,000 »
	b.	Personnel du service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitements, frais d'études et d'enquête, indemnités, dépenses diverses	18,000 »
36	a.	Pisciculture. Repeuplement des cours d'eau; destruction des loutres; comités divers; dépenses diverses	fr. 42,200 »
	b.	Chasse. Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses	5,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
937,710	875,050	64,660	»	862,375	854,149 84	
54,700	55,900	»	2,200	55,900	53,899 39	
161,000	161,000	»	»	157,300	149,640 95	
90,000	90,000	»	»	90,000	88,515 03	
45,200	45,200	»	»	46,000	45,979 05	
1,285,610	1,225,150	64,660	2,200	1,209,775	1,102,182 26	
AUGMENTATION. . fr.		62,460				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																								
CHAPITRE VII.																																										
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.																																										
37	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux . . . fr. 2,200,000 »																																								
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole : transport des matériaux d'empierrement 1,000,000 »																																								
38	»	Subsides aux communes rurales pour les aider à assurer le bon entretien des chemins améliorés, avec intervention de l'État, comme chemins agricoles »																																								
39	»	Subsides aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés. »																																								
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires techniques du service de la voirie communale et du personnel du service de l'hydraulique agricole fr. 73,550 »																																								
40	b.	Indemnités des fonctionnaires techniques, du personnel de l'hydraulique agricole et des commissaires voyers 25,500 »																																								
	c.	Salaires pour études techniques, expériences et travaux d'écritures. Jetons de présence aux membres du Comité des Tramways. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs. Dépenses diverses 17,000 »																																								
<table border="1" style="margin-left: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>A. — Fonctionnaires techniques.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs principaux</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">7,500 à 8,500</td> <td style="text-align: center;">15,500</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 7,150</td> <td style="text-align: center;">7,150</td> </tr> <tr> <td>Ingénieurs</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 6,500</td> <td style="text-align: center;">11,500</td> </tr> <tr> <td>Conducteurs et conducteurs adjoints</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">1,600 à 4,800</td> <td style="text-align: center;">14,300</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">5,800</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers-surveillants</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">13,500</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	<i>A. — Fonctionnaires techniques.</i>				Inspecteurs principaux	2	7,500 à 8,500	15,500	Inspecteur	1	6,000 à 7,000	6,000	<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>				Inspecteur	1	6,000 à 7,150	7,150	Ingénieurs	3	5,000 à 6,500	11,500	Conducteurs et conducteurs adjoints	6	1,600 à 4,800	14,300	Commis	3	1,400 à 3,000	5,800	Brigadiers-surveillants	9	1,400 à 2,400	13,500
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																							
<i>A. — Fonctionnaires techniques.</i>																																										
Inspecteurs principaux	2	7,500 à 8,500	15,500																																							
Inspecteur	1	6,000 à 7,000	6,000																																							
<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>																																										
Inspecteur	1	6,000 à 7,150	7,150																																							
Ingénieurs	3	5,000 à 6,500	11,500																																							
Conducteurs et conducteurs adjoints	6	1,600 à 4,800	14,300																																							
Commis	3	1,400 à 3,000	5,800																																							
Brigadiers-surveillants	9	1,400 à 2,400	13,500																																							
41	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires techniques et du personnel du service hydraulique agricole »																																								
42	»	Matériel de bureau, impressions. Achat d'ouvrages techniques. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences. Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole. »																																								
TOTAL DU CHAPITRE VII fr.																																										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,200,000	5,200,000	»	»	5,200,000	» 5,200,060 72	
200,000	200,000	»	»	»	»	
1,000,000	1,000,000	»	»	1,077,500	» 697,500	
116,050	109,050	7,000	»	114,300	» 114,579 75	
30,000	30,000	»	»	50,000	» 28,867 88	
8,500	8,500	»	»	8,500	» 8,425 58	
4,554,550	4,547,550	7,000	»	4,450,300	» 4,049,433 91	
AUGMENTATION. . fr.		7,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES.
CHAPITRE VIII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
43	*	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
44	*	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions.
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS		
<i>Agriculture.</i>		
45	*	Congrès agricole, horticole et vétérinaire
"	*	École de médecine vétérinaire de l'État. Ameublement des nouveaux locaux; outillage scientifique (<i>pour mémoire</i>)
"	*	École moyenne pratique d'agriculture de Huy: acquisition d'un immeuble (<i>pour mémoire</i>).
"	*	École moyenne pratique d'agriculture de Huy: travaux d'aménagement des étables; construction d'un silo et d'une salle d'écrémage (<i>pour mémoire</i>)
"	*	Concours extraordinaires de chevaux et de bestiaux en 1910 (<i>pour mémoire</i>)
"	*	Participation de l'agriculture belge à l'Exposition de Buenos-Ayres. Subsidés (<i>pour mémoire</i>)
"	*	Institut agricole de l'État (<i>pour mémoire</i>)
"	*	Stomatite aphteuse. Subsidés et indemnités pour perte de bétail en vue de la reconstitution du cheptel. Mesures sanitaires (<i>pour mémoire</i>)
<i>Office rural.</i>		
"	"	Jardin botanique de l'État (<i>pour mémoire</i>)
46	*	Station agronomique de l'État
<i>Office horticole.</i>		
47	*	Floralies gantoises. Subside
"	"	Exposition régionale et internationale d'horticulture à Namur (<i>pour mémoire</i>).
<i>Eaux et forêts.</i>		
"	"	Congrès des stations de recherches forestières (<i>pour mémoire</i>)
"	"	Incendies d'août 1911 dans les forêts domaniales de Hertogenwald, Gospinal et de la Vecquée. — Réquisition et concours de l'armée, salaires, etc (<i>pour mémoire</i>)
<i>Voirie communale, tramways, etc.</i>		
"	"	XVI ^e Congrès de l'Union internationale de tramways et de chemins de fer d'intérêt local (<i>pour mémoire</i>).
TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,800	4,800	»	»	4,800 »	1,150 »	
1,500	1,500	»	»	1,500 »	1,316 64	
6,500	6,500	»	»	6,300 »	2,446 64	
29,000	»	29,000	»	»	»	
»	50,000	»	50,000	50,000 »	»	
»	»	»	»	154,000 »	»	
»	»	»	»	6,500 »	»	
»	»	»	»	»	100,000 »	
»	»	»	»	»	59,291 49	
»	»	»	»	5,000 »	»	
»	»	»	»	250,000 »	»	
»	10,500	»	10,500	2,500 »	4,500 »	
4,000	29,000	»	25,000	»	»	
50,000	»	50,000	»	»	»	
»	»	»	»	15,000 »	»	
»	»	»	»	»	5,970 78	
»	»	»	»	60,000 »	»	
»	»	»	»	»	20,000 »	
83,000	89,500	79,000	85,500	544,000 »	189,762 27	
DIMINUTION. . fr.		6,500				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p>RÉCAPITULATION DU TABLEAU A.</p> <p>—</p> <p>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</p>	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Office rural et laboratoires d'analyses
V.	Office horticole
VI.	Eaux et forêts
VII.	Voirie communale, cours d'eau, tramways et messageries
VIII.	Dépenses imprévues
<p>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</p>	
IX.	Services divers.
<p>TOTAL DES DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU A fr.</p>	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandé POUR L'EXERCICE 1913.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
990,500 »	943,150 »	47,550 »	»	290,108 »	297,017 19	
7,700 »	7,700 »	»	»	7,700 »	7,847 69	
4,653,725 »	4,589,195 »	94,550 »	»	4,719,868 45	4,445,899 06	
659,989 »	782,269 »	»	122,280 »	841,969 »	642,892 65	
357,555 »	314,000 »	23,555 »	»	209,300 »	199,409 88	
1,285,610 »	1,223,150 »	62,460 »	»	1,209,775 »	1,192,182 26	
4,554,550 »	4,547,550 »	7,000 »	»	4,450,500 »	4,049,435 91	
6,500 »	6,500 »	»	»	6,500 »	2,446 64	
85,000 »	89,500 »	»	6,500 »	541,000 »	189,762 27	
12,578,907 »	12,472,814 »	254,875 »	128,780 »	12,256,520 45	11,024,891 55	
AUGMENTATION. . fr.		106,095 »				

(68)

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1913)

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.								
CHAPITRE I^{er}.								
ADMINISTRATION CENTRALE.								
»	»	Traitement du Ministre (<i>pour mémoire</i>)						
»	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements des employés de province détachés à l'administration centrale (<i>pour mémoire</i>)						
1	»	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département						
2	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale						
<i>Matériel. Bibliothèque.</i>								
a.		Fournitures de bureau, impressions, papier 15,000 »						
b.		Achat et entretien de meubles 15,000 »						
3	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 28,000 »						
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux.						
		<table style="border: none;"> <tr> <td style="border: none;">{ Cabinet, Secrétariat . 5,000 »</td> <td style="border: none;">}</td> <td style="border: none;">7,000 »</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">{ Ponts et Chaussées . 4,000 »</td> <td style="border: none;">}</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	{ Cabinet, Secrétariat . 5,000 »	}	7,000 »	{ Ponts et Chaussées . 4,000 »	}	
{ Cabinet, Secrétariat . 5,000 »	}	7,000 »						
{ Ponts et Chaussées . 4,000 »	}							
	e.	Affranchissement de correspondances, télégrammes, communications téléphoniques et autres menus frais 5,000 »						
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. . . . fr.								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
					21,000	
				551,200	484,695 25	
35,000	30,000	5,000		30,000	28,539 20	
17,000	12,000	5,000		15,800	12,146 50	
70,000	70,000	"		85,000	63,497 89	
122,000	112,000	10,000		682,000	609,678 84	
AUGMENTATION. . fr.		10,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1915.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.		
1. — Affaires générales.		
Études de projets, levés de plans, adjudications, impressions et reproductions des plans : achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'administration des Ponts et Chaussées		
4	a.	Affaires générales fr. 25,500 »
	b.	Personnel 10,000 »
	c.	Routes et bâtiments civils. 21,700 »
	d.	Voies hydrauliques 5,000 »
Congrès : subsides :		
5	a.	Congrès de navigation 5,000 »
	b.	Congrès de la route. 3,000 »
TOTAL. . . . fr.		
2. — Routes et bâtiments civils.		
6	a.	Routes : entretien ordinaire fr. 6,083,000 »
	b.	Id. redressements, subsides 100,000 »
	c.	Plantations et entretien des plantations : frais d'expertise, élagages par suite de l'établissement de lignes électriques et téléphoniques 233,000 »
	d.	Parcs publics et squares : établissement et entretien 200,000 »
	e.	Pistes cyclables : établissement et entretien 200,000 »
	f.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires pour des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; ouvrages d'art; travaux d'amélioration, de reconstruction et divers 600,000 »
7		Plantations nouvelles; frais d'expertise (<i>pour mémoire</i>)
8		Automobiles, motocyclettes et bicyclettes du Département : achat, réparation et entretien; fourniture d'essence, d'huiles, de graisses. — Outillage de l'atelier : achats, réparations et entretien; éclairage et chauffage des locaux du garage; frais de garage en province. — Fournitures de bureau, matériel et divers. — Personnel : traitements, salaires, frais de déplacements et de séjour, indemnités
8	a.	Palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations; achats et réparations d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées. — Achats et réparations de meubles, fournitures de bureau pour le service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs. — Divers. (<i>Y compris une somme de 200,000 francs en charge temporaire.</i>) fr. 1,281,000 »
	b.	Loyers divers (y compris celui de la maison occupée à Bruxelles par la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail) et impositions 54,000 »
		Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions, chauffage et éclairage. — Achats et réparations de meubles. — Fournitures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc. (<i>Pour mémoire.</i>)
TOTAL. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
60,000	85,000	»	25,000	80,000	42,865 60	
8,000	8,000	»	»	8,000	8,000	
68,000	93,000	»	25,000	88,000	50,865 60	
DIMINUTION. . fr.		25,000				
7,420,000	7,000,000	420,000	»	7,800,000	6,773,386 36	
»	85,000	»	85,000	110,000	76,606 46	
163,000	»	163,000	»	»	»	
1,535,000	1,335,000	»	»	1,850,000	2,668,629 77	
»	»	»	»	90,000	82,119 59	
8,920,000	8,420,000	500,000	85,000	9,850,000	9,600,741 98	
AUGMENTATION. . fr.		500,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).		
3. — Travaux hydrauliques.		
Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entre- tien ordinaire et extraordinaire, améliorations, administration.		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.	Meuse.	fr. 420,000 »
b.	Sambre	230,000 »
c.	Ourthe	45,000 »
d.	Canal de Charleroi à Bruxelles	150,000 »
e.	— de Liège à Maestricht.	150,000 »
f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc.	100,000 »
g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut.	175,000 »
h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	20,000 »
i.	— — vers Hasselt.	50,000 »
j.	— — vers Turnhout	38,000 »
k.	— de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-t Goor.	40,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.	Escaut	510,000 »
m.	Haine.	15,000 »
n.	Lys	110,000 »
o.	Dendre	9,000 »
p.	Durme	11,000 »
q.	Rupel.	59,000 »
r.	Nèthe inférieure et Grande-Nèthe	17,000 »
s.	Petite-Nèthe canalisée	20,000 »
t.	Dyle et Démer	51,000 »
u.	Senne.	13,000 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUNÉRO des articles.	LITTEIRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).			
BASSIN DE L'ESCAUT (suite).			
v.		Canal du Centre	43,000 »
w.		— de Mons à Condé	22,000 »
x.		— de Pommerœul à Antoing	34,000 »
y.		— de Bossuyt à Courtrai	30,000 »
z.		— de la Lys à l'Yperlée	9,000 »
a'.		— de Roulers à la Lys	38,000 »
b'.		— de dérivation de la Lys	78,000 »
c'.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges	8,000 »
d'.		— de Gand par Bruges à Ostende	140,000 »
e'.		— de Plasschendaele à Nieuport	12,000 »
f'.		— de Selzaete à la mer du Nord	46,000 »
g'.		— de Gand à Terneuzen	77,300 »
h'.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede	10,000 »
BASSIN DE L'YSER.			
i'.		Yser	25,000 »
j'.		Canal de Loo	10,000 »
k'.		— d'Ypres à l'Yser	10,000 »
l'.		— de Nieuport, par Furnes, à Dunkerque	13,000 »
m'.		— de Furnes à Bergues	7,000 »
DIVERS.			
n'.		Barrage de la Gileppe	1,500 »
o'.		Lignes télégraphiques et téléphoniques	30,000 »
p'.		Service de l'hydrographie	27,000 »
q'.		Irrigations de la Campine	1,200 »
r'.		Plantations nouvelles	25,000 »
s'.		Salaires des cantonniers	145,000 »
10	»	Bacs, passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement, exploitation	
A REPORTER.			fr.

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,815,000	2,815,000	»	»	3,395,000 »	2,600,000 »	
90,000	90,000	»	»	63,000 »	57,040 45	
2,905,000	2,905,000	»	»	3,460,000 »	2,657,040 45	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		Report.				
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (<i>suite</i>).				
		Ports, côte, phares, fanaux : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administra- tion. — Boisement des dunes domaniales. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides :				
11	a.	Port d'Ostende	fr. 465,000	"		
	b.	Port de Nieuport	175,000	"		
	c.	Port de Blankenberghe	40,000	"		
	d.	Port de Zeebrugge	10,000	"		
	e.	Côtes Boisement des dunes. Travaux intéressant l'hygiène, subsides	252,000	"		
	f.	Phares et fanaux	8,000	"		
			TOTAL		fr.	
12	"	4. — <i>Personnel.</i>				
		Inspecteurs généraux; ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées; ingénieurs et con- ducteurs adjoints : traitements, frais de bureau et de déplacement. — Jurys d'examen : frais divers				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires. effectifs.		Observations.
<i>Ponts et Chaussées.</i>						
		Inspecteurs généraux	12,000	4	4	
		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe	10,000	19	19	
		Id. de 2 ^e classe	9,000			
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe	7,000 - 8,000	56	71	
		Id. de 2 ^e classe	6,000 - 6,500			
		Ingénieur de 1 ^{re} classe	5,000 - 5,500			
		Id. de 2 ^e classe	4,000 - 4,500			
		Id. de 3 ^e classe	3,000 - 3,500			
		Conducteur principal de 1 ^{re} classe	5,000 - 6,000	142	168	
		Id. de 2 ^e classe	4,000 - 4,750			
		Conducteur de 1 ^{re} classe	3,000 - 3,750			
		Id. de 2 ^e classe	2,500 - 2,750			
		Id. de 3 ^e classe	2,000 - 2,250			
			A REPORTER		. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES <i>de</i> L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
2,905,000	2,905,000	»	»	3,460,000 »	2,657,040 45	
950,000	950,000	»	»	950,000 »	950,000 »	
5,855,000	5,855,000	»	»	4,410,000 »	3,607,040 45	
1,764,600	1,704,600	60,000	»	1,704,600	1,568,438 10	
1,764,600	1,704,600	60,000	»	1,704,600	1,568,438 10	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).			
15	"	Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées ; hydrographes et hydrographes adjoints ; architectes : traitements, salaires, indemnités, frais de déplacement — Gardiens de monuments : frais d'habillements. — Frais de concours et d'examens.			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES. réglemen- taires. effectifs.	<i>Observations.</i>
		Ponts et Chaussées.			
		<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>			
		SERVICE ADMINISTRATIF.			
		Chefs de bureau principaux	6,000	} 19	17
		Chefs de bureau	4,600 - 5,400		
		Sous-chefs de bureau	3,500 - 4,500	} 43	34
		Premiers commis	2,800 - 3,200		
		Seconds commis	2,200 - 2,600	} "	150
		Commis-adjoints	1,600 - 2,000		
		Expéditionnaires	1,600 - 3,200	} "	19
		Auxiliaires	116,67 à 200 fr. par mois.		
		TRAVAUX DE DESSIN.			
		Chefs de bureau principaux dessinateurs	6,000	} 19	12
		Chefs de bureau dessinateurs	4,600 - 5,400		
		Sous-chefs de bureau dessinateurs	3,500 - 4,500	} 30	21
		Premiers commis dessinateurs	2,800 - 3,200		
		Seconds commis dessinateurs	2,200 - 2,600	} "	28
		Dessinateurs adjoints	1,800 - 2,200		
		SURVEILLANCE DES TRAVAUX.			
		Surveillants principaux	4,500	} "	4
		Id. de 1 ^{re} classe	3,200 - 4,000		
		Id. de 2 ^e classe	2,200 - 3,000	} "	84
		Id. adjoints	1,600 - 2,200		
		Id. provisoires	650 - 1,700	} "	2
		Aides temporaires-surveillants	125 à 150 fr p. m.		
		Auxiliaires et aides temporaires	125 à 233 fr. p. m.)	} "	96
		DIVERS.			
		Messagers	1,200 - 1,500	} 19	16
		Huissier-concierge	1,200 - 1,800		
		Concierge	460	} "	1
		Boutefeu	1,100		
		Jardiniers	1,200 - 1,800	} "	1
			1,500 - 2,100		
		Gardiens de 1 ^{re} classe	1,200 - 1,800	} "	5
		Id. de 3 ^e classe	1,000 - 1,600		
		A REPORTER fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,764,600	1,704,600	60,000	»	1,704,600	1,566,438 10	
2,528,200	2,228,332	99,868	»	1,787,650	1,670,602 01	
4,092,800	3,952,932	159,868	»	3,492,250	3,237,040 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (<i>suite</i>).				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires effectifs		<i>Observations.</i>
		<i>Personnel des voies navigables.</i>				
		Gardes	1,000 à 2,000	»	106	
		Gardes adjoints	1,000 à 1,100	»	10	
		Gardien	1,000 à 1,200	»	1	
		Éclusiers-receveurs et percepteurs				
		Éclusiers-contrôleurs				
		Barragistes	1,000 à 1,700	»	215	
		Éclusiers				
		Éclusiers adjoints				
		Barragistes adjoints	900 - 1,400	»	88	
		Pontiers-receveurs et percepteurs				
		Pontiers-contrôleurs				
		Pontiers	900 - 1,400	»	229	
		Passeurs d'eau				
		Pontiers adjoints				
		Passeur d'eau adjoint	850 - 1,200	»	18	
		Mécanicien	1,500 à 1,800	»	1	
		Mécaniciens adjoints	1,200 à 1,500	»	2	
						A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,092,800	3,932,952	159,868	>	3,492,250	3,237,040 11	
4,092,800	3,932,952	159,868	>	3,492,250	3,237,040 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs.		
					REPORT. . . . fr.	
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).						
<i>Service de l'hydrographie.</i>						
		Chef de bureau	5,400	1	1	
		Hydrographe	4,500	1	1	
		Hydrographes adjoints	2,500	»	2	
		Auxiliaires	116,67 par mois.	»	1	
		Mécaniciens	1,800-3,500	»	4	
		Mécanicien-adjoint	1,500-1,800	»	»	
		Timonier	1,500-1,700	»	1	
		Timoniers-adjoints	1,400-1,700	»	3	
		Matelots	1,200-1,500	»	2	Plus 3 pendant la campagne hydro- graphique.
		Chauffeurs	1,500-1,000	»	2	
		Chauffeur adjoint	1,200	»	»	
BATIMENTS CIVILS.						
GRADES ET CLASSES.			TRAITEMENTS.	CADRES		Observations
				réglemen- taires.	effectifs.	
		Architecte en chef	7,000 8,000 9,000	2	2	
		Architectes principaux	5,500 6,000 6,500	2	5	
		Architecte	4,000 4,500 5,000	6	1	
		} de 1 ^{re} classe	2,500 3,000 3,500			
SERVICE ADMINISTRATIF.						
		Chef de bureau	4,600 5,400	1	1	
		Sous-chefs de bureau	3,500 4,500	6	1	
		Premiers commis	2,800 3,200	»	13	
		Seconds commis	2,200 2,600			
		Commis adjoints	1,600 2,000	»	6	
		Expéditionnaires	1,600 3,200	»	3	
		Auxiliaires	116,67 à 290 fr. par mois.	»	5	
TRAVAUX DE DESSIN.						
		Chef de bureau principal dessinateur	6,000	2	1	
		Chef de bureau dessinateur	4,600 5,400			
		Sous-chef de bureau dessinateur	5,500 4,500	3	4	
		Premiers commis dessinateurs	2,800 3,200	»	9	
		Seconds commis dessinateurs	2,200 2,600			
		Dessinateurs adjoints	1,800 2,200	»	4	
					A REPORTER. . . . fr	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,092,800	3,932,932	159,868	»	3,492,250	3,257,040 11	
4,092,800	3,932,932	159,868	»	3,492,250	3,257,040 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES ET CLASSES	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
					REPORT. . . . fr.	
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES (suite).						
SURVEILLANCE DES TRAVAUX.						
		Conducteurs	4,500	*	5	
		Surveillant principal	4,500	*	1	
		Surveillants	3,200 à 4,000	}	8	7
		de 1 ^{re} classe	2,200 à 3,000			
		de 2 ^e —	1,600 à 2,200	*	7	
		Surveillants adjoints	125 à 290 francs par mois	*	4	
		Auxiliaires				
DIVERS.						
		Messagers	1,200 à 1,900	2	2	
		Boutefeu	1,000 à 1,500	1	1	
		Chef-mécanicien du Palais de Justice	1,800 à 2,500	1	1	
		Mécaniciens id	1,500 à 1,700	2	2	
		Concierges	1,200 à 1,800	5	5	
		Chef-gardien	1,400 à 2,000	1	1	
		Gardiens de 1 ^{re} classe	1,200 à 1,800	*	15	
		Id 5 ^e id	1,000 à 1,600	"	2	
		Nettoyeuses	800 à 900	"	18	
		Nettoyeurs	1,100 à 1,500	4	3	
		Chauffeurs	1,200 à 1,650	2	2	
		Manœuvres-chauffeurs	1,000 à 1,450	3	2	
		Veilleurs de nuit	1,200 à 1,800	*	5	
		Préposés aux visites du Palais de Justice	1,100 à 1,550	*	4	
Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacement. — Frais de concours et d'examen. — Gardiens de monuments : frais d'habillement (pour mémoire)						
					TOTAL. . . . fr.	
5. — Annales des Travaux publics.						
14		Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers				
					TOTAL. . . . fr.	
Récapitulation du chapitre II.						
1. — Affaires générales						
2. — Routes et bâtiments civils						
5. — Travaux hydrauliques						
4. — Personnel						
5. — Annales des Travaux publics						
					TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,092,800	3,932,932	159,868	»	3,492,250	3,257,040 11	
»	»	»	»	263,782	251,685 25	
4,092,800	3,932,932	159,868	»	3,756,032	3,468,725 36	
AUGMENTATION. . fr.		159,868 »				
14,000	14,000	»	»	14,000	13,465 73	
14,000	14,000	»	»	14,000	13,465 73	
68,000	93,000	»	25,000	88,000	50,865 60	
8,920,000	8,420,000	500,000	»	9,850,000	9,600,741 98	
3,855,000	3,855,000	»	»	4,410,000	3,607,040 45	
4,092,800	3,932,932	159,868	»	3,756,032	3,468,725 36	
14,000	14,000	»	»	14,000	13,465 73	
16,949,800	16,314,932	634,868	25,000	18,118,032	16,740,839 12	
AUGMENTATION. . fr.		634,868 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
15	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité fr.
16	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)
17	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs femmes, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires et employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une position malheureuse — Rentes annuelles et pensions accordées en vertu de décisions judiciaires à d'anciens agents ou à des veuves et orphelins d'anciens agents.
18	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les frais de correspondance des services extérieurs. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 17
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES		
CHAPITRE IV.		
<i>Administration des Ponts et Chaussées.</i>		
19	»	Palais de Justice de Gand. Appropriation et transformation
20	»	Hôtel du Gouvernement provincial, à Anvers. Agrandissement
21	»	Hôtel du Gouvernement provincial, à Hasselt. Travaux de parachèvement
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
35,000	35,000	»	»	35,000	50,741 69	
15,000	15,000	»	»	15,000	6,469 99	
29,500	29,500	»	»	29,500	22,655 39	
5,000	5,000	»	»	5,000	1,295 12	
82,500	82,500	»	»	82,500	61,152 19	
160,000	100,000	60,000	»	55,000	24,665 08	
200,000	120,000	80,000	»	120,000	148,808 89	
75,000	75,000	»	»	75,000	(1)	(1) Le crédit de 75,000 francs voté en 1910 est resté sans emploi.
455,000	295,000	140,000	»	250,000	175,475 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Administration des Ponts et Chaussées (suite.)</i>
22	»	Protection des bâtiments de l'État contre l'incendie
23	»	Canal de Liège à Maestricht. Entretien extraordinaire et amélioration
24	»	Haine. Entretien extraordinaire et amélioration
25	»	Petite Nèthe canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration
26	»	Canal de jonction de la Meuse à l'Escaat. Entretien extraordinaire et amélioration
27	»	Canal de Turnhout à Anvers. Entretien extraordinaire et amélioration
28	»	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc. Entretien extraordinaire et amélioration
29	»	Canal de Mons à Condé. Entretien extraordinaire et amélioration
30	»	Canal de Loo. Entretien extraordinaire et amélioration
31	»	Meuse. Entretien extraordinaire et amélioration
32	»	Sambre canalisée. Entretien extraordinaire et amélioration
33	»	Maisons d'habitation pour les agents des voies navigables. Construction, reconstruction et amélioration
34	»	Ports et côte. Entretien extraordinaire et amélioration
35	»	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Termonde
		<i>Pour mémoire :</i>
»	»	Hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges. Achèvement
»	»	Hôtel du Gouvernement provincial du Brabant. Amélioration et extension des installations provinciales vers la rue du Lombard
»	»	Ancien château des comtes de Flandre, à Gand
»	»	Yser. Entretien extraordinaire et amélioration
»	»	Canal de Pommerœul à Antoing. Entretien extraordinaire et amélioration
»	»	Conservatoire royal de musique de Liège
»	»	Canal de Plasschendaele à Nieupoort. Entretien extraordinaire et amélioration
»	»	Canal de Gand à Terneuzen. Entretien extraordinaire et amélioration
»	»	Hôtel du Gouvernement provincial, à Mons. Agrandissement
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
455,000	295,000	140,000	»	250,000	173,475 97	
250,000	250,000	»	»	»	»	
25,000	»	25,000	»	»	»	
30,000	50,000	»	»	»	»	
15,000	7,500	7,500	»	»	»	
30,000	45,000	»	15,000	»	10,000	
35,000	10,000	25,000	»	»	»	
20,000	»	20,000	»	»	»	
30,000	»	30,000	»	»	15,605 87	
35,000	»	35,000	»	»	»	
105,000	100,000	5,000	»	75,000	25,000 »	
50,000	80,000	»	50,000	85,000	70,000 »	
35,000	35,000	»	»	25,000	8,694 64	
250,000	200,000	50,000	»	170,000	250,000 »	
50,000	50,000	»	»	50,000	47,374 65	
»	250,000	»	250,000	250,000	81,051 11	
»	100,000	»	100,000	150,000	51,477 27	
»	50,000	»	50,000	14,527	5,258 02	
»	25,000	»	25,000	60,000	56,000	
»	52,000	»	52,000	»	»	
»	»	»	»	17,055	»	
»	»	»	»	70,000	14,786 97	
»	»	»	»	100,000	»	
»	»	»	»	»	(1)	
1,395,000	1,559,500	337,500	502,000	1,316,582	308,680 48	
DIMINUTION. . fr.		164,500				

(1) Le crédit de 50,000 francs voté pour cet objet en 1910 est resté sans emploi.

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
RÉCAPITULATION DU TABLEAU B.	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale fr
II.	Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces
III.	Traitements de disponibilité. Pensions et secours. Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
IV.	Services divers
TOTAL DES DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU B. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
122,000 »	112,000 »	10,000 »	»	682,000 »	609,678 84	
16,949,800 »	16,314,952 »	634,868 »	»	18,118,032 »	16,740,839 12	
82,500 »	82,500 »	»	»	82,500 »	61,132 19	
1,598,000 »	1,539,500 »	»	164,500 »	1,316,582 »	808,680 48	
18,549,500 »	18,068,952 »	644,868 »	164,500 »	20,199,114 »	18,220,330 63	
AUGMENTATION . . fr.		480,368 »				